

Montargis ...carrefour des Trois canaux par Jean Senotier

Le dimanche 15 octobre 2006, un groupe d'adhérents de l'ANCO s'est rendu à Montargis pour une « Balade des 3 canaux » suivie d'une visite de Montargis. Un déjeuner sur « La Péniche », bateau restaurant, a été précédé d'un apéritif auquel a participé Monsieur Jean-Paul Fontenault, Conseiller municipal de Montargis, à qui les buts et les objectifs de l'ANCO ont été présentés par notre Président Claude Lefol. . Monsieur Fontenault a fait part de l'intérêt qu'il voit pour la réouverture du canal à la navigation de loisir et de son accord et de son soutien à l'action de l'ANCO

Site Montargois des Trois canaux

Dans cet article nous comprenons dans le site des Trois canaux les parcours :

- du canal de Briare, entre le port de Montargis, au dessus de l'écluse de la Marolle, et la Jonction à Buges, où il rejoint les canaux du Loing et d'Orléans
- du canal d'Orléans, de l'écluse de la Folie à la Jonction à Buges
- du canal du Loing, de la Jonction à Buges, à l'écluse de Montabon en aval de Cepoy
- le Loing dans l'agglomération de Montargis

Cette promenade, commentée par Jacques Cotteray, a permis à certains des participants, de faire connaissance avec l'ensemble du réseau hydraulique du Montargois, à d'autres, de mieux appréhender quelques particularités de l'histoire des voies navigables de l'agglomération Montargoise.

L'après midi fut occupée à une visite de Montargis pilotée et commentée par notre amie et adhérente Montargoise Claude Courteau,



A Montargis, lorsque la construction du canal de Briare fut terminée, en 1642, les deux écluses accolées de la Marolle assurèrent son accès à un court bief au bout duquel, quelques dizaines de mètres plus loin, a été construite l'écluse de la Reinette. Dans ce bief arrive également un petit bras du Loing, qui concourt à son alimentation en eau. La retenue d'eau ainsi constituée permet de régulariser le niveau des eaux du canal et des différentes petites dérivations du Loing traversant Montargis. C'est également dans ce bief, où était un petit port, que pendant la période où le coche d'eau venant de Briare, les passagers débarquaient et trouvaient à proximité des voitures pour continuer leur voyage».

La descente des bateaux du canal dans le bras principal du Loing se faisait un peu en aval par le pertuis du Repos. Les bateaux descendaient ensuite cette rivière, non canalisée, pour atteindre la Seine à Saint-Mammès, près de Moret.

Les écluses de la Marolle, ont été remplacées au XIX^{ème} siècle par une écluse à sas unique, dont la chute est de 4,80 mètres.

Pendant les dernières décades du XVII^{ème} siècle le canal d'Orléans fut construit entre Combleux, 6 km en amont d'Orléans, sur la Loire, et l'aval de Cepoy, où il rejoignait le Loing également par un pertuis.

Le canal d'Orléans était destiné à éviter aux bateaux le difficile parcours de remontée de la Loire entre Orléans et Briare. Il présentait aussi l'avantage de réduire la distance à parcourir entre Orléans et Montargis, laquelle fut ramenée de 135 km à 75 km. Il fut ouvert à la navigation en 1692..

Les débouchés dans le Loing du canal de Briare et du canal d'Orléans se trouvaient ainsi éloignés de près de 10 kilomètres. ; il y avait deux parcours parallèles des bateaux dans la vallée du Loing. Ceux qui venaient d'Orléans suivaient la vallée par le canal d'Orléans entre Buges et Cepoy et ceux qui venaient de Briare descendaient le Loing depuis le pertuis du Repos à Montargis.

Les propriétaires du canal de Briare firent construire un prolongement de leur canal jusqu'à Buges afin de rejoindre le canal d'Orléans ; il fut mis en service en 1721. La navigation sur le Loing cessa dans l'agglomération montargoise .

La construction du canal du Loing fut entreprise par le duc d'Orléans, alors Régent de France, après autorisation donnée par le Roi Louis XV, en 1719, alors âgé de 9 ans.

Les travaux rapidement menés avec l'appui de l'Armée furent achevés en 1723 jusqu'à Moret, et en 1724 jusqu'à Saint_Mammés où le canal rejoint la Seine.

A l'aval de Cepoy le pertuis fut supprimé et remplacé par deux écluses, celle des Vallées et celle de Montabon située un peu en aval de celle des Vallées. Une troisième écluse fut construite dans le centre de Cépoÿ., c'est l'écluse n° 1 du canal du Loing

Alors, à l'initiative des Ponts et Chaussées, le point de rencontre des trois canaux fut administrativement fixé à Buges. Le canal de Briare a été allongé administrativement de 4 km jusqu'à Buges, y compris l'écluse et le canal d'Orléans à été raccourci de 5 km au profit du canal du Loing.

Le prolongement du canal de Briare à nécessité une écluse au lieu dit Langlée, en amont de laquelle se trouve une importante zone industrielle. Il est relié à niveau avec le canal d'Orléans immédiatement avant l'écluse de Buges, Buges est donc bien le point de jonction des trois canaux. . La dernière écluse actuelle du canal d'Orléans, celle de La Folie, est située sur la commune de Châlette 900 mètres avant Buges.

L'ancienne jonction du canal de Briare et du Loing est marquée, dans Montargis par le « Monument de la Jonction » qui fut élevé au début de XIXème siècle. Il n'a pas été déplacé quand la limite administrative des canaux à été déplacée.

Jean Senotier